

**Délégation Territoriale de VAL-D'OISE**

Service Santé Environnement

Courriel : [ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr)

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

AGENCE REGIONALE DE SANTE D.D. 78  
LYONNAISE DES EAUX FRANCE  
MAIRIE DE VETHEUIL

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

**VETHEUIL**

Commune de : VETHEUIL

Prélèvement et mesures de terrain du **12/09/2023** à **09h20** pour l'ARS, par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : VETHEUIL PUIITS (CAPTAGE )

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Nom et localisation du point de surveillance : PUIITS DE VETHEUIL - ROBINET EAU BRUTE

Code point de surveillance : 0000000101 Code installation : 000101 Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00178346 Référence laboratoire : H.2023.2985-1 Numéro de prélèvement : 09500175783

**Conclusion sanitaire :**

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500175783 - page : 1)

Le mardi 03 octobre 2023

Pour le Directeur Général et par délégation,  
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,  
L'ingénieur d'études sanitaires,

**Signé**

Helen LE GUEN

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

<b>Mesures de terrain</b>	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	12,2	°C				

<b>Analyse laboratoire</b>	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Pesticides triazines</i>						
Atrazine	0,021	µg/L		2		
<i>Pesticides Divers</i>						
Total des pesticides analysés	0,301	µg/L		5		
<i>Métabolites</i>						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		2		
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		2		
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		2		
Atrazine déséthyl	0,106	µg/L		2		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		2		
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,174	µg/L		2		

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*